

Pour l'enregistrement d'une émission consacrée à Pierre Ségelle, ancien maire d'Orléans, député et ministre de la Santé publique, je me suis replongé dans la lecture des actes d'un colloque que la Ville d'Orléans avait organisé en 1991 pour mieux faire connaître son œuvre nationale et locale.

Et je tombe sur ce passage d'une communication de Gérard Lauvergeon dans laquelle celui-ci évoque la participation – souvent méconnue – de Pierre Ségelle à la création de la Sécurité sociale :

« L'incorporation des régimes spéciaux d'assurances sociales, notamment à caractère mutualiste, qui existaient avant la loi de 1930 posait problème, car les bénéficiaires craignaient de perdre leurs avantages dans un grand système fourre-tout et aussi leurs caisses particulières où ils étaient connus. C'est la grande interrogation chez les mineurs, les cheminots, les fonctionnaires, les gens de la marine marchande. Pierre Ségelle a pris la défense du mutualisme et œuvré de telle manière qu'il ne disparaisse pas et que les mutualistes conservent leurs avantages s'ils en avaient. »

Gérard Lauvergeon ajoute que Pierre Ségelle *« s'est aussi battu pour l'application immédiate de la Sécurité sociale dès le 1^{er} juillet 1946 (...) L'appui des organisations syndicales et la persuasion des parlementaires lui permettent de gagner cette bataille (...) Il est à l'origine de la gestion de la Sécurité sociales par les salariés eux-mêmes. »*

Ces phrases résonnent très singulièrement, comme un précieux rappel de l'histoire dans la période actuelle.

Songeant au souci de Pierre Ségelle de trouver un chemin réaliste, pragmatique, la célèbre phrase de Jaurès me revenait à l'esprit : *« Aller vers l'idéal et comprendre le réel. »*

La situation de blocage actuel tient au fait qu'on a brandi une conception universaliste, générale, en l'assortissant de tellement de propos incertains, flous, contradictoires et même provocateurs que personne n'y comprend rien et qu'on a suscité les angoisses et les craintes légitimes de régressions de toutes natures.

Il faut en revenir aux fondamentaux.

Je suis persuadé que des réformes sont possibles dans notre pays. Il y a d'ailleurs de nombreux exemples qui le montrent.

Mais pour qu'une réforme puisse se faire et être approuvée par ceux qui en vivront les conséquences, il faut d'abord qu'elle soit JUSTE.

Or rien ne garantit que ce qui est très imprécisément annoncé aboutira à un dispositif plus juste, tant s'en faut !

En second lieu, il faut que la réforme soit lisible et compréhensible. Inutile de redire qu'on en est très loin !

Il faut, en troisième lieu, qu'elle soit gradualiste, inscrite dans le temps, par étapes. Là encore, le moins qu'on puisse dire est que les choses ne sont pas claires.

Et on me permettra, pour finir, de saluer les mesures très pragmatiques, mais utiles et efficaces, mises en œuvre successivement, en matière de retraites, par Lionel Jospin et Marisol Touraine.

Leur réalisme et leur pragmatisme doivent, me semble-t-il, être pour nos actuels gouvernants un sujet de réflexion.

Jean-Pierre Sueur